

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PRIVÉ

Parcours : Droit des opérations immobilières
Droit privé général
Responsabilité civile et assurances
Juriste trilingue

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
BRIAND Philippe	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
NICOLAS Véronique	Enseignante chercheur Professeure des Universités
GARREAU Dominique	Enseignante chercheur Maître de conférences
GARCIA Fanny	Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

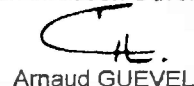
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE
Le 20 novembre 2025



Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Parcours : Droit de la propriété intellectuelle

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

LUCAS-SCHLOETTER Agnès

Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CLAVIER Jean-Pierre

Enseignant chercheur Professeur des Universités

LEBOIS Audrey

Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

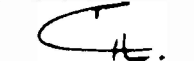
Le 20 novembre 2025



Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT DES AFFAIRES

Parcours : Droit de l'entreprise

Droit de la concurrence et de la consommation

Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

LE FICHANT Françoise

Enseignante chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

DEL CONT Catherine

Enseignante chercheur Maître de conférences

FRIANT-PERROT Marine

Enseignante chercheur Maître de conférences

ROBERT Sabrina

Enseignante chercheur Professeur des Universités

BORE-EVENO Valérie

Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

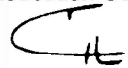
Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE
Le 20 novembre 2025

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES (co-accrédité Nantes, Rennes, Brest)

Parcours : Magistrature

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

LEBOIS Audrey

Enseignante chercheur Maître de conférences HDR

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

ROUX-DEMARE François-Xavier

Enseignant chercheur Maître de conférences (UBO)

FRANCOIS Samuel

Professeur des Universités (Université de Rennes)

AUROY Benoît

Enseignant chercheur Maître de conférences (Université de Rennes)

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

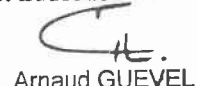
Le 20 novembre 2025



Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT SOCIAL

Parcours : Droit social approfondi
Droit social et ressources humaines
Droit de la santé

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ADÈLE Paul-Anthelme	Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

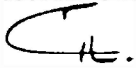
<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GARNIER Sophie	Enseignante chercheur Maître de conférences
KERBOURC'H Jean-Yves	Enseignant chercheur Professeur des Universités
BRISSY Stéphane	Enseignant chercheur Maître de conférences
HÉAS Franck	Enseignant chercheur Professeur des Universités
VERON Paul	Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE
Le 20 novembre 2025

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Parcours : Histoire du droit approfondie

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
BIGOT Grégoire	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CARDILLO Monica	Enseignant chercheur Professeur des Universités
CARVALHO Thérance	Enseignant chercheur Professeur des Universités
MASMEJEAN Baptiste	Enseignant chercheur Professeur des Universités

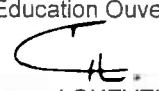
Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE
Le 20 novembre 2025



Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université
Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Parcours : Droit de l'Union Européenne
Droit international et européen des droits fondamentaux
Science politique de l'Europe

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (<i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i>)
LECLERC Arnould	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CATALA Michel	Enseignant chercheur Professeur des Universités (UFR d'Histoire)
BILLET Carole	Enseignante chercheur Maître de conférences
LEDOUX Clémence	Enseignante chercheur Maître de conférences
MONDIELLI Éric	Enseignant chercheur Professeur des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

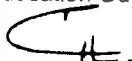
Frédéric ALLAIRE

Le 20 novembre 2025

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNARD pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PUBLIC

Parcours : Droit public des affaires
Droit des collectivités territoriales
Droit public approfondi

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ALLAIRE Frédéric	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
FAURE Bertrand	Enseignant chercheur Professeur des Universités
CATTO Marie-Xavière	Enseignant chercheur Professeur des Universités

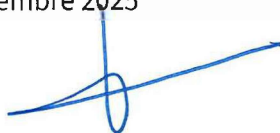
Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

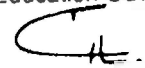
Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Le 20 novembre 2025



Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Carine BERNAULT
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Parcours :

Droit de l'environnement et des transitions écologiques
Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)</u>
VAN LANG Agathe	Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CRESPY DE CONINCK Marie	Enseignante chercheur Maître de conférences
HUTEN Nicolas	Enseignant chercheur Maître de conférences
RAIMBAULT Nicolas	Enseignant chercheur Maître de conférences (IGARUN)
ROBERT Sabrina	Enseignante chercheur Professeure des Universités

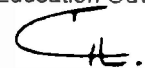
Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

Le 20 novembre 2025

Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**
La Présidente de Nantes Université

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte
Carine BERNAULT

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT NOTARIAL

Parcours : Droit notarial

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 20 novembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

GENICON Charlotte

Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BAHUREL Charles

Enseignant chercheur Professeur des Universités

HAMMJE Pétra

Enseignante chercheur Professeure des Universités

LE FICHANT Françoise

Enseignante chercheur Maître de conférences

PÉROZ Hélène

Enseignante chercheur Professeure des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

Le 20 novembre 2025



Fait à Nantes, le **22 DEC. 2025**

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Parcours : Droit pénal et carrières judiciaires
Sciences sociales et criminologie

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 05 janvier 2026

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ROUSSEAU François	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GAUTRON Virginie	Enseignante chercheur Maître de conférences
DELAGE Pierre-Jérôme	Enseignant chercheur Professeur des Universités
CHASSANG Céline	Enseignante chercheur Maître de Conférences
WEBER Valentin	Enseignant chercheur Professeur des Universités

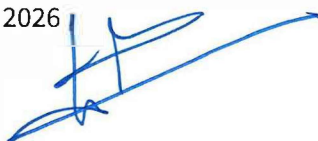
Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

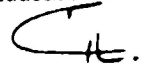
Fait à Nantes, le **16 JAN. 2026**
La Présidente de Nantes Université

le 05 janvier 2026



Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Parcours: Procédures

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 05 janvier 2026

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

SANSONE Guillaume

Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

DESPRES Isabelle

Enseignante chercheur Professeure des Universités

CHAUSFOIN Antoine

Enseignant chercheur Maître de Conférences

VICTOROFF Alexandre

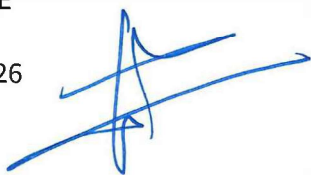
Enseignant chercheur Maître de Conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

Le 05 janvier 2026



Fait à Nantes, le **16 JAN. 2026**
La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL